

## Réunion Région Auvergne Rhône Alpes du 23 septembre 2019

Cette réunion était destinée uniquement aux structures institutionnelles : DIRRECT, ONISEP, Cœur de ville, SEPR, Lycée Lamarque, CRMA, Éducation Nationale, IRMAC, les administrations régionales... Nous étions le seul département représenté.

L'élu régional Alain Berlioz-Curlet a présenté un plan voté en séance plénière le 27 juin 2019 suite à l'incendie de notre dame à Paris pour la sauvegarde du patrimoine et valorisation de la filière des métiers d'art. Ce plan a pour ambition de préserver les nombreux édifices patrimoniaux de la région A.R.A. et d'apporter un soutien à la filière des métiers d'art. C'est un plan de 3 Millions €. Il s'agit de favoriser le développement de ce secteur, la pérennisation et la transmission des savoirs faire d'excellence.

Il a fait un concentré de toutes les aides que le secteur bénéficie :

- Formation
- Journées européennes
- Guide sur les MA
- « Bravo les artisans » permet à des collégiens de se familiariser avec les métiers de l'artisanat en découvrant de manière concrète les entreprises et les métiers.
- La fondation du patrimoine : Au travers du label, de la souscription publique et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration.
- Aides aux ateliers accueillant des élèves
- IRMAC et SEPR aide aux demandeurs d'emploi en priorité.
- Contrat développement artisan et aide au premier salon.
- Aide aux pépinières d'entreprises
- Acquisition du musée du tissus
- Établissement des formation MA avec Atelier/formateur...

Il a énoncé les problématiques identifiées

- Viabilité et rentabilité du secteur
- Difficultés à l'export
- Visibilité des ateliers et boutiques

La réforme professionnelle engagée par le gouvernement inquiète à juste titre les MA.

Les actions à encourager :

- Détecter les centres de ressources présents dans la région. Mettre en place des systèmes d'informations pour la connaissance des artisans.
- Mettre en valeur les professionnels qui travaillent pour le luxe.
- Démarcher les donneurs d'ordre des collectivités locales
- Aide à l'appel d'offres
- Mutualiser les moyens pour la commercialisation
- Utiliser le numérique pour l'innovation et la conservation des savoirs faire.
- Des effets leviers pour l'embauche d'un premier salarié ou apprenti.
- Aide spécifique pour les MA pour la signature des contrats aidés.
- Dispositif « GO export » des CCI soutenu par la région intégrer des MA dans les déplacements à l'étranger.
- Formation avec les mises en place de pépinières, incubateurs, ruches...
- Évènementiels Festival / salons / sites remarquables / thermalisme...

L'image du gout et des MA sous la même bannière sur l'excellence.

Ensuite, chaque institution a pris la parole pour présenter leur travail en direction des métiers d'art.

**Philippe NEYMARC DIRRECT et Correspondant régional de l'INMA** a expliqué la nouvelle structuration au niveau national fusion de l'INMA (Institut National des Métiers d'Art) et de l'I.S.M (Institut Supérieur des Métiers) en vue d'une autonomie financière avec les collectivités associées.

En région, rapprochement de la DRAC et du rectorat.

Il a rappelé qu'il y a un besoin de connaître de façon intime les entreprises artisanales des MA.....

**Christophe Poissonnier Délégué Général de Ville et Métiers d'Art** a fait l'éloge du plan Huppé... en général sans donner le contenu.

**Serge Vidal CRMA** a rappelé ce que font les chambres de métiers pour les MA...

**ONISEP** : Ils ont travaillé sur la problématique MA avec des publications spécifiques Métiers d'art en A.R.A. en lien avec la CRMA et les structures de formation.

**IRMAC Christophe Mezassoma** : a rappelé les difficultés des MA et les besoins de commercialisation...

« En tant qu'artisans d'art, nous n'avons pas vocation à satisfaire les besoins immédiats de nos clients. Au contraire même, puisque nos productions quelles qu'elles soient, se situent plutôt en haut de la pyramide des besoins, on touche là au superflu... Aujourd'hui, l'Irmacc a donc pour mission de comprendre où sont les flux de clients potentiels et comment ils fonctionnent, afin que les artisans d'art parviennent à les cibler davantage et, donc, à enfin vivre de leur métier ».

**Éducation Nationale** a expliqué les prérogatives de l'éducation nationale...

**L'Agence Claude Vernet** a expliqué l'objectif de l'Agence pour que l'objet d'art soit « une singularité dans le quotidien du département ». Sur 98 000€ de recettes, 78000€ sont répartis sur 45 PMA.

Les projets de l'Agence sont :

- Les bases de données territoriales pour répondre à des demandes singulières : (Un salarié à ½ temps se consacre à cette base)
- Création des offres
- Polinno pour des produits dérivés comme le musée des Vans et une orientation sur le funéraire.
- S'approprier les déchets comme matériaux pour les MA.
- L'agence fonctionne avec 2 postes et ½ de salariés et sur le bénévolat et a besoin de soutien financier...

**Association trajectoires Daniel Pelegrin** s'est appuyé sur l'intervention de IRMAC sur la commercialisation et la visibilité des MA pour présenter le Centre de ressources des métiers d'art qui rencontre un projet institutionnel à Aubenas avec le Pôle des Métiers d'Art à l'ancienne bibliothèque.

**Pays de l'Ardèche Méridionale Cécile Lusko** a exposé Polinno en insistant sur la partie numérique.

L' élu régional Alain Berlioz-Curllet a demandé que nous envoyions les projets chiffrés avant le 15 novembre. *(Ce qui ne sera pas possible compte tenu que le mode de gouvernance n'a pas encore été choisi. La mairie d'Aubenas interviendra auprès de l' élu régional pour repousser le chiffrage.)*

Une autre réunion de travail est prévue fin novembre pour le plan de 5 ans pour les métiers d'art avec des propositions chiffrées.

